

<https://enseignants.se-unsa.org/Voie-technologique-l-alerte-du-SE-Unsa>



Voie technologique : l'alerte du SE-Unsa

- Je suis... - Prof de lycée - collège -

Date de mise en ligne : lundi 6 mars 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

La voie technologique au lycée ne cesse d'inquiéter... En effet, si les effectifs en série STMG croissent inexorablement, pour les STI2D, STL ou encore ST2S c'est la douche froide : depuis la mise en place de la réforme, les effectifs pour certaines de ces séries ont chuté de plus de 10 %. Pour le SE-Unsa, il est urgent d'agir.

Pour le SE-Unsa, si la série STMG absorbe une grande partie de l'orientation en voie technologique (55 % des élèves), l'existence des autres séries doit être maintenue et valorisée en faisant de la seconde une classe générale et technologique par la création d'une option technologique obligatoire et financée, incluant l'horaire de SNT. Ce serait une manière de ne pas construire l'orientation vers la série STMG par défaut.

Par ailleurs, la carte des formations technologiques devra également être travaillée pour assurer une offre de proximité à des élèves qui souhaitent poursuivre leurs études dans un environnement proche. En effet, les parcours technologiques doivent être des voies d'accès privilégiées vers les BUT (ex-DUT). Les sections de techniciens supérieurs (STS) doivent accueillir prioritairement les bacheliers technologiques et les bacheliers professionnels. Le SE-Unsa revendique l'application effective des quotas de bacheliers technologiques et professionnels à l'entrée en STS et en IUT. Nous soutenons aussi l'ouverture de CPGE réservées aux bacheliers technologiques ou professionnels qui sont un moyen d'élargir les viviers de recrutement des grandes écoles à des jeunes d'origine sociale moins favorisée.

Les familles, et plus généralement l'ensemble de la communauté éducative, doivent être également associés au plus tôt à ce que peut offrir la voie technologique à bac+3 en déconstruisant certaines représentations erronées.

La série STMG

Dans le paradigme actuel, la revalorisation de la voie technologique devra également se faire sans oublier la série STMG afin qu'elle ne soit plus considérée par certains comme un choix d'orientation par défaut et qu'elle puisse accueillir de façon plus ciblée les lycéens. Cela passera tout d'abord par des moyens pour mettre en œuvre de façon satisfaisante les démarches didactiques et pédagogiques qui en font sa spécificité. Aussi, pour favoriser les pédagogies de projet et/ou actives, les dotations horaires complémentaires doivent être abondées. En effet, les moyens complémentaires pour travailler en effectifs réduits sont moins importants en STMG que dans d'autres séries technologiques alors que l'usage des technologies numériques est à privilégier pour pouvoir donner du sens aux disciplines enseignées.

De plus, les programmes trop lourds dans de nombreuses matières sont également à retravailler. En effet, les temps manquent alors que les exigences des épreuves terminales sont élevées notamment en Économie-droit, disciplines qui nécessitent des compétences académiques difficiles à faire acquérir aux élèves. Les élèves de STMG ont besoin de disposer d'un niveau solide pour réussir en IUT ou à l'université, poursuite d'étude encouragée.

Les séries technologiques méritent d'être soutenues pour les réussites qu'elles génèrent. Il est essentiel d'agir à l'heure où les mesures pour pallier les erreurs dans la conception de la réforme du lycée général et technologique sont de mise.